

Objectifs

- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

Public Visé

Employeur et tout travailleur possédant au sein de l'entreprise une responsabilité au niveau des prises de décisions technicomerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en oeuvre des spécifications et des moyens techniques

Pré Requis

- Les stagiaires ou leur employeur devront, préalablement à l'entrée en formation, avoir fourni une attestation d'aptitude médicale au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par le médecin traitant pour les personnes non salariées).
 - Justificatif de visite médicale à jour spécifiant le suivi individuel renforcé (SIR). (à fournir obligatoirement à l'organisme de formation.)
 - Attestation de formation initiale SS4
- Durée de validité: 3 ans.

Objectifs pédagogiques

- I- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Définir les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation action, Heuristique, démonstrative, participative.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur Amiante SS4 certifié INRS

Parcours pédagogique

- Connaître le risque amiante
 - Connaître les exigences des différentes réglementations et leurs évolutions,
 - Connaître les documents exigibles lors de toute intervention,
 - Connaître la démarche de prévention des risques,
 - Établir et transmettre le mode opératoire (participer à la rédaction d'un plan de prévention, transmission des modes opératoires aux différents organismes),
 - Détecter et évaluer les risques quelle que soit la situation spécifique à chaque opération,
 - Choisir les méthodes de travail adaptées aux interventions sur les bases de l'évaluation des risques,
 - Connaître les principes de la ventilation,
 - Définir, établir et transmettre des modes opératoires, des procédures et garantir la traçabilité des opérations,
 - Identifier, les situations d'urgence organiser leur gestion,
 - Consulter et mobiliser tous les acteurs,
 - Organiser et mettre en oeuvre les mesures de prévention sur la base de l'évaluation des risques,
 - Faire appliquer les procédures opératoires,
 - S'organiser et réagir face à une situation anormale,
 - Participer et encourager l'amélioration des conditions de travail sur la base des principes généraux de prévention,
- Expliquer les consignes, procédures et informations liées à la prévention des risques aux opérateurs et en vérifier l'application

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif

Tarif : Nous contacter

V-10-05-2023

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Modalités d'Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr